

N° 17 . 22 Novembre 2019

**District Haute-Vienne****Siège social :**4 rue de La Rochefoucauld  
87000 LIMOGESH**Accueil :****Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr)**Site internet :**<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>**Adresse postale :**BP 1036  
87050 LIMOGES Cedex**Horaires d'ouverture des****Bureaux :**Du lundi au Vendredi :  
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00**Agenda**Lundi 25 novembre 2019 à  
18H30 :

Commission Technique

Lundi 25 novembre 2019 à  
19H00 :

Réunion des clubs à Panazol

Judi 28 novembre 2019 à  
16H00 :

CDTIS

Lundi 02 décembre 2019 à  
18H30 :

Féminines

**Sommaire:****Procès-verbaux :** 0 0 . p 2 à 29  
Comité de Direction - Seniors -  
Féminines . Jeunes . Foot  
Animation - Arbitrage**Partenaires :** 0 0 0 0 p 30**Rédactionnel :** 0 0 0 0 . p 31-32  
Le point sur le championnat**PIERRE BASCOULARY NOUS A QUITTES**

Né le 1<sup>er</sup> mars 1951, **Pierre BASCOULARY** est décédé et ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le lundi 4 Novembre 2019.

Après avoir effectué une carrière professionnelle à la SNCF, il était retraité.

Pierre est venu à l'arbitrage après avoir réussi l'examen d'arbitre stagiaire de football en Juillet 1985 et a officié sur les terrains jusqu'en Juin 2000. Durant ces quinze années passées, il est resté fidèle à la JA ISLE, son club d'affiliation.

Brillant, il a rapidement gravi tous les échelons pour accéder au plus haut niveau départemental, et ainsi évoluer pendant de nombreuses années en « Excellence », l'équivalent de la division « Départemental 1 » actuellement.

Ensuite, il a tout naturellement intégré la Commission Départementale d'Arbitrage et plus précisément le pôle chargé des désignations d'arbitres. En plus de cela, il représentait l'arbitrage dans différentes commissions du district telles que la commission technique ou la commission féminine.

Il faisait également partie du corps des Observateurs d'arbitres et a pu à ce titre, aider de nombreux arbitres à progresser dans leur fonction.

Pierre était méritant et c'est tout naturellement qu'il avait été décoré de la médaille du district en 1996 et de la médaille d'argent de la Ligue régionale de Football en 2004.

Pierre était également membre de l'Union Nationale des Arbitres de Football, association qui lui avait décerné la médaille d'or niveau régional en 1995. Accompagné de son épouse et de son fils, il ne ratait jamais les Assemblées Générales, qu'elles soient départementales ou régionales.

Homme serviable et bienveillant, toujours disponible, jamais un mot plus haut que lui-même, il aimait la convivialité et il comptait de nombreux amis dans le monde du football. Amateur de bons moments, il ne ratait jamais une occasion d'en profiter. Pierre a donné beaucoup de son temps pour sa passion du football et de l'arbitrage. Sa démarche nonchalante va nous manquer.

A sa famille et à ses proches, la Commission Départementale d'Arbitrage présente ses plus sincères condoléances.



## COMITE DE DIRECTION DU MARDI 15 OCTOBRE 2019

**PRESENTS :** M. LADRAT (Président)

MM. BARRAT - BREMONT . BRIDAY- CACOUT . COUTY . DUPUY - FILLEUL - GIRAUD . Mme MUHLEBACH - PLEINEVERT . PEYMIERAT - PRINSAUD . QUESSON- ROUDIER - ROUGIER - Mme SAZERAT - VERGONZANNE.

**ASSISTENT :** Mme PALAND (secrétaire administrative) - M. DOUCET Daniel (CDA) - Dr FAURE Christian . MM. CHIROL (coopté Formations) . ALEXER . LASSUDRIE en dernière partie de séance

**EXCUSES :** MM. BONNAUD . BRISSAUD - MISTHOIHI

\*\*\*\*\*

### COMMUNICATIONS É INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Le Président, Bernard LADRAT, souhaite la bienvenue à tous les membres du comité de direction et plus particulièrement à M. DOUCET qui a subi une intervention chirurgicale.

Il précise l'arrivée en fin de comité de direction de MM. CHIROL . Dr FAURE - ALEXER . LASSUDRIE (Employés et rémunérés par la LFNA). Pour ces deux derniers, ils interviendront à l'assemblée générale financière pour une présentation de leurs missions.

Le Président souligne que le district règlera les indemnités kilométriques pour les actions techniques qui découlent du District de Football de la Haute-Vienne. Pour celles de la LFNA, celle-ci en assurera la charge.

Il précise qu'un comité de Ligue est prévu le 21 octobre 2019.

### COMMUNICATIONS É INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL :

**CONDOLEANCES :**

- A la famille de Maurice POUJAUD, ancien Président ES ARNAC/ST HILAIRE LA TREILLE, membre du club ANF87
- A la famille de Gérard RISTORS, ancien Président du District de Charente-Maritime

**REMERCIEMENTS :**

- Mairie de MAGNAC BOURG pour le prêt de la salle (réunion décentralisée des clubs)

**PROMPT RETABLISSEMENT :**

- Bernard MARSAC, membre de la commission ETHIQUE
- M. DESAINTEJEAN, Président AS NIEUL



### **COURRIERS RECUS :**

- Organisation du week-end pour deux bénévoles de la Haute-Vienne à CLAIREFONTAINE
- F.F.F. : trophée P. SEGUIN
- LFNA : assemblée générale financière le 9 novembre 2019 à COGNAC  
Le Président donne lecture du courrier du club AS RAZES auquel il conviendra de répondre, relatif à la date de l'assemblée générale financière du district de Football de la Haute-Vienne, la veille de celle de la LFNA,
- LFNA : formation Sponsoring/Information au district de la Haute-Vienne le 29 octobre 2019 à 19 H 30.

### **COURRIERS ENVOYES :**

- Réunions décentralisées à tous les clubs.
- Règlement du Fair Play SENIORS établi.
- Conseil départemental : liste des clubs ayant reçu un LABEL
- A. CULTURELLE KURDES : relance pour leur dette . M. ROUGIER complète l'information concernant l'éventuelle procédure à établir.

### **APPROBATION P.V. :**

Comité de direction du 9/9/2019

### **Commissions :**

- SENIORS et Coupes : Pvs N. 8 à 12.
- Féminines : Pvs N. 4 à 6.
- Jeunes : Pvs N. 2 à 6
- Statuts et Règlements : Pvs N. 2 à 4.
- Foot animation : Pvs N. 3 à 8
- Discipline : réunions des 11/9/2019 -18/9/2019 . 25/9/2019 . 2/10/2019 . 9/10/2019.
- Arbitrage : Pvs N. 1 - 2
- Statut de l'arbitre : Pv N. 1
- Contrôle gestion : Extrait PV N. 2
- Technique : Pv N. 1
- Tableau des Montées et Descentes SENIORS . 19/20

### **POLE COMPETITIONS**

### **Animateur Commission des Championnats Seniors È Coupes È Jean-Luc PRINSAUD:**

#### **Championnats :**

Il n'y a pas trop de forfaits  
3 matches en retard

#### **Coupes :**

##### **Coupe de la Haute-Vienne :**

Tirage du 3è tour de la Coupe de la Haute-Vienne à venir qui se déroulera le 27 octobre 2019

#### **Challenge du District :**

Tirage du 2è tour à venir qui se déroulera le 27 octobre 2019



### **Challenge des Réserves :**

- 3<sup>ème</sup> journée (sous forme de championnat) le 27 octobre 2019.

### **Animatrice Commission FOOT FEMININ È Aude MUHLEBACH :**

- Plateau EFF U6F-U11F + pratique à 5 des U11F-U13F : 9 plateaux de programmé en 1ère phase
- Championnats U11F-U13F à 8 et U14F-U17F à 8 : géré par le District de la Corrèze. La 1ère phase s'est déroulée normalement. A noter, la non anticipation de la mise en place de la FMI dans ces championnats.
- Championnats seniors, tout se déroule normalement pour l'instant. Rappel a été fait aux clubs de saisir leurs demandes de modifications de date/horaire/terrain via FOOTCLUBS. Demande réitérée des clubs à 8 en senior pour avoir la FMI.
- Futsal programmé en janvier 2020.

Intervention de M. CACOUT en ce qui concerne la FMI.

### **Animateur Commission JEUNES (U19-U17 È U15) È Bernard VERGONZANNE :**

Stabilité en nombre de équipes engagées.  
Le calendrier est respecté.

### **Animateur Commission FOOT DIVERSIFIE È Marc GIRAUD :**

Dans l'attente de engagements du foot à 8 seniors  
Réunion foot loisirs à 7 et futsal lundi dernier : l'animateur commente la situation.

Foot loisirs à 7 : géré par le sport universitaire (en attente).

<b>POLE REGLEMENTS APPLICATIONS :</b>
---------------------------------------

### **Animateur Commission STATUTS ET REGLEMENTS È Jean-Michel CACOUT :**

2 réunions au cours desquelles ont été examinées :

- 4 évocations pour joueurs ayant participé en état de suspension
- 2 réclamations : l'une n'était pas recevable, l'autre était fondée.
- 1 réserve transformée en réclamation de après match qui était fondée
- 1 réserve qui n'était pas fondée
- 1 rencontre arrêtée suite à insuffisance de joueurs

### **Animateur Commission DISCIPLINE È Serge BRIDAY :**

Les réunions de la commission se déroulent le mercredi soir depuis le début de la saison.  
1 dossier à l'instructeur

### **Animateur Commission STATUT DE L'ARBITRE È Jean-Michel CACOUT :**

Réunion en septembre afin d'examiner le enregistrement de licences au sein des clubs au 31 Aout 2019 ainsi que sur les demandes de changement de clubs des arbitres ou de statut des arbitres.



La situation au 31/8/2019 fait ressortir :

- Que 2 clubs en D1 n'ont pas le nombre d'arbitre nécessaire
- Que 10 clubs en D3 n'ont pas le nombre d'arbitre nécessaire
- Que 8 clubs en D4 n'ont pas le nombre d'arbitre nécessaire
- Que 6 clubs en D5 n'ont pas le nombre d'arbitre nécessaire
- Que cette situation peut varier si les clubs trouvent un arbitre au plus tard au 31 janvier 2020.
- Que dans aucun cas, cette situation n'a d'influence sur la saison 2019/2020.

Deux clubs de ligue sont en infraction en LFNA

### Animateur Commission d'ARBITRAGE É Daniel DOUCET :

- **Remerciements** aux Docteurs Jean-Jacques BRISSAUD et Christian FAURE pour la validation des dossiers médicaux de nos arbitres.
- **Recrutement arbitres stagiaires (Stages de formation initiale)**
  - 3 Stages d'initiation à l'arbitrage prévus localement: 2 stages seniors prévus sur le site de LIMOGES CHEOPS (du 11 au 13/10/2019 et du 10 au 12/01/2020) auxquels s'ajoutera pour la première fois un stage réservé aux candidats mineurs (du 25 au 27/10/2019). Chaque stage sera suivi de 2 ½ journées (Une consacrée à un complément de formation administrative et l'autre à l'examen à réussir pour devenir « arbitre auxiliaire »).
- **Examen d'arbitres auxiliaires** (Ex. examen dirigeant capacitaire en arbitrage):
  - Examen le Jeudi 17 Octobre 2019, précédé de 2 cours de préparation, les Jeudi 3 et 10 Octobre 2019.

14 arbitres auxiliaires candidats au renouvellement, 9 nouveaux candidats inscrits et une arbitre féminine pour « remise à niveau » suite à sa volonté de reprendre l'arbitrage.
- **Stages pratiques Arbitre** : Remerciements aux municipalités
  - Tests physiques arbitres type « TAISA » le Vendredi 13 Septembre 2019 au stade de Rilhac Rancon. (29 arbitres présents)
  - Stage pratique arbitres et rattrapage tests physiques le Samedi 28 Septembre 2019 au stade de Beaublanc. (27 arbitres présents).
- **Formations Théoriques :**
  - Formation théorique « Modification lois du jeu » : Vendredi 20 Septembre 2019 (53 participants)
  - Cours de formation théoriques arbitres : Sont répartis sur 3 niveaux et débiteront en Décembre 2019: Niveau 1 (arbitres D4, D5 et stagiaires), niveau 2 (arbitres D1, D2 et D3) , Promotionnels (Candidats ligue).
  - \* Les Jeunes Arbitres seront rattachés au niveau 1 durant leur période « stagiaires » et passeront niveau 2 après leur nomination Jeune Arbitre District.
- **Réunions**
  - Réunion annuelle des arbitres : Samedi 7 Septembre 2019. (80 personnes présentes et 27 Excusées)
  - Réunion annuelle des observateurs/accompagnateurs : Date à préciser pour fin Octobre 2019.
- **Effectif arbitral au 12/10/2019:** (Etaient 188 arbitres en fin de saison passée).
  - 138. Arbitres licenciés et désignables, toutes catégories confondues.
  - 8. dossiers en attente de documents médicaux
  - Beaucoup de renouvellements de dossiers d'arbitres tardifs, dus en majorité à la mise en place d'un nouveau protocole médical et au manque de vigilance pour le respect de ce nouveau protocole, malgré de multiples avertissements adressés par mail aux arbitres.

Afin de valider le stage d'initiation à l'arbitrage, une formation administrative est prévue le 19 octobre 2019 et l'examen se déroulera le 26 octobre 2019.

M. DOUCET remercie le secrétaire de la CDA pour le travail énorme effectué au sein de la commission.



M. ROUGIER dit ne pas s'opposer à d'éventuelles réunions décentralisées concernant des informations d'arbitres assistants bénévoles pour aller au plus près des clubs.  
Lors des réunions décentralisées des clubs, il a été remis aux clubs le questionnaire « Référent arbitre » sans trop de succès.

M. DOUCET évoque des soucis entre IR2FF et CHEOPS (repas).  
D'autre part, le terrain de CHEOPS n'est plus utilisable, celui d'AUZETTE est sollicité.

M. GIRAUD souligne, qu'en cas de réserves, Il est important de connaître les joueurs présents sur les feuilles de match.  
Il demande à M. DOUCET que la CDA transmette cette précision aux arbitres.

### POLE FORMATION - COMMUNICATION :

#### COMMUNICATION PARTENARIAT MANIFESTATIONS ACTIONS CITOYENNES E :

M. ROUGIER informe de la première réunion décentralisée, identique à celles de la saison précédente, à MAGNAC BOURG. Divers sujets ont été évoqués.  
Remerciements à la municipalité, M. Philippe DUBREUIL (Président du club) et son équipe ainsi qu'au secrétaire général pour l'article transmis à la Presse.

Prochaine réunion décentralisée : à ST HILAIRE LA TREILLE le 21 octobre 2019.

#### Point presse :

A eu lieu le mardi 8 octobre à 15 H en présence du POPULAIRE DU CENTRE et LE CHO DU CENTRE.  
Des échanges se sont déroulés pendant 2h15 (le football féminin, arbitrage, licenciés, les incivilités et la mise en place d'un challenge du Fair Play, actions vis-à-vis des parents des jeunes joueurs, évolution du football : associer des sponsors aux compétitions seniors D1 et D2).  
Le football en Haute-Vienne se porte bien en terme d'effectif global (+ 300 licenciés par rapport à la saison précédente).

#### Effectifs :

Suite aux interrogations de M. BREMONT, le Président du district commente le tableau comparatif des effectifs au 8/10/2019 reçu ce jour de la LFNA  
M. ROUGIER souhaite que l'évolution des licenciés soit systématiquement fourni à chaque comité de direction.

#### FORMATION E Christian CHIROL :

Dans le cadre du lancement du Parcours Fédéral de Formation du Dirigeant (PFFD), la LFNA propose pour la saison 2019/2020 par le biais de son Institut Régional de Formation du Football (IR2F), un calendrier de formation visant à renforcer la structuration des clubs.

Pour la Haute-Vienne, le prévisionnel suivant se découpe en quatre modules sur le secteur de la Haute-Vienne / Creuse :

**14/12/2019 :** Communiquer à l'aide des réseaux sociaux\_(siège du district)

**01/02/2020 :** Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet (en club)

**22/2/2020 :** Accompagner une équipe U6 à U11 (matin ) (siège du district)  
Préparer et animer une réunion (après-midi )

Un bon de formation d'une valeur de 25 " peut être utilisé pour chaque dirigeant licencié  
Intervention de M. ROUGIER.

Accord à l'unanimité du comité de direction

**QUARTIERS È Jacques PLEINEVERT :**

Pas de problèmes particuliers.

<b>POLE TECHNIQUE :</b>
-------------------------

**Animateur Commission TECHNIQUE È Patrice BARRAT :****DETECTION U13 G :**

Le 1<sup>er</sup> rassemblement aura lieu sur secteurs :

- 13 Novembre 2019 à ST BRICE
- 27 Novembre 2019 à RILHAC RANCON
- 04 Décembre 2019 à LIMOGES (Auzette)
- 18 Décembre 2019 à CONDAT
- 

**DETECTION U14 G :**

Le 1<sup>er</sup> rassemblement aura lieu sur secteurs :

- 06 Novembre 2019 à LIMOGES (Auzette)
- 20 Novembre 2019 à COUZEIX ou BUXEROLLES
- 11 Décembre 2019 à VERNEUIL ou ST BRICE

**SELECTION U15 F :**

Le tournoi interdistricts U15 F à Floirac se déroulera les 21 et 22 octobre prochain.

Les joueuses sont convoquées à un match amical contre les U14-U17 F du LIMOGES FC qui se déroulera le mercredi 16 octobre 2019 à 14 H au stade de l'Auzette.

**Selection U15 G :**

Le tournoi interdistricts U15 G à Floirac se déroulera les 24 et 25 octobre prochain.

Les joueurs sont convoqués à un match amical le 17 octobre 2019 contre les U16 de la JA ISLE au stade du Gondeau à ISLE .

**Sélection CF3 :**

17 candidats sur 24 inscrits

**Demandes d'intégration à la commission technique :**

Valentin DUMONT . Jessica CALOIN . Christian BALESTRAT . Grégory MAYAUD

Intervention de M. ROUGIER qui s'interroge sur l'effectif de cette commission.

La liste issue de FOOT 2000 est remise au comité de direction. Le Président de la commission est chargé de modifier au plus tôt cette liste.

Accord du comité de direction à la majorité . 2 abstentions



### Animateur Commission FOOT ANIMATION È Lionel FILLEUL :

#### CATEGORIE U10-U11 :

Tous les responsables U11 ont été conviés le LUNDI 14 OCTOBRE 2019 à une réunion au Siège du District de la Haute-Vienne de Football.

L'ordre du jour était l'organisation et le point pour les Plateaux le samedi matin.

Malgré de fortes difficultés en raison des desiderata des clubs, la commission a élaboré des plateaux.

M. FILLEUL signale le cas de LES BEAUBREUIL qui a engagé énormément de équipes et qui au dernier moment modifie les rencontres faute d'installations.

### FOOTBALL SCOLAIRE È Patrice BARRAT :

Les subventions seront peut-être abordées lors du prochain comité de ligue.

Celles concernant la saison 18/19 arriveront directement, normalement ce mois ci, dans les écoles.

Le Président a signé une convention avec Anatole France.

Pour Raoul DAUTRY, le Président doit revoir les formalités avec ce lycée.

Pour ce qui est du collège MAUROIS, pas de nouvelle.

Le Président fera tout ce qui est possible pour maintenir les collèges Anatole France et André MAUROIS.

\*\*\*\*\*

### DIVERS :

### Animateur Commission des TERRAINS ET EQUIPEMENTS- Michel BREMONT :

Rehomologation des terrains à partir du 4-5-6 novembre 2019

Contrôle des éclairages à effectuer

Dossier de la ville de Limoges (terrain synthétique) à transmettre LFNA.

### Animateur MATCHES SENSIBLES È Bernard QUESSON :

M. ROUGIER informe, suite à une discussion avec M. LAUDY, que le dédommagement de la part de l'ex CROS LIMOUSIN vis-à-vis des personnes désignées pour aller observer des matches sensibles, n'a pas été effectué pour la fin de la saison dernière.

Ce ne serait pas visiblement tranché pour l'avenir (CROS AQUITAINE . CDOS 87).

### Animateur INTEMPERIES È Bernard QUESSON :

Carte des secteurs « INTEMPERIES » :

Validé par le comité de direction

### Animateur Commission ETHIQUE - Bernard VERGONZANNE :

La commission est réduite en raison de membres malades ou qui prennent des fonctions dans des clubs.

L'animateur demande à la CDA que la commission Ethique soit informée de la présence d'un observateur d'arbitre sur les matches observés.



**Animateur Commission Contrôle de Gestion - Elaboration Conventions & Subventions Clarisse ROUGIER :**

Rencontre avec M. AUDRERIE au CONSEIL DEPARTEMENTAL. Il a été relevé que le football gère au mieux les dossiers

Remerciements à ALBERT BUISSON

Il a été également évoqué laide possible pour l'opération « parents » : prise en charge par le Conseil Départemental de tâches de reprographie de documents.

M. FILLEUL intervient sur cette opération qui paraît sur les réseaux sociaux : respecter les enfants - visuel avec personnage « ne pas crier sur les enfants », validée par la commission puis en bureau.

Cette opération pourrait débuter début novembre.

Situation des clubs : pas de point particulier.

Rappel de la demande de la commission de discipline : un ordinateur. La commission de gestion examinera cette demande lors d'une prochaine réunion.

**Trésorerie & Gérard DUPUY**

Les comptes ont été transmis au commissaire pour approbation et seront communiqués lors de l'assemblée générale financière du 8/11/2019.

En raison d'une augmentation de la charge du personnel due au départ à la retraite du CTD et la mise en place d'une rupture conventionnelle d'une salariée, un déficit apparaît.

M. DUPUY souligne que cela fait partie de la vie d'une entreprise.

Interventions de MM. PLEINEVERT . ROUGIER

Accord du comité de direction à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**QUESTIONNES DIVERSES :**

M. LADRAT présente et souhaite la bienvenue à MM. Thierry ALEXER et Christophe LASSUDRIE, salariés sous contrat avec la LFNA :

La LFNA met à la disposition de la Haute-Vienne ces deux employés qu'elle rémunère  
Les déplacements effectués pour le District de la Haute-Vienne sont réglés par le district.

La LFNA règle leurs déplacements à chaque fois qu'elle les convie

M. ALEXER précise qu'il travaille à temps complet à la ville de Limoges. Le travail est donc réparti avec M. LASSUDRIE. Un calendrier a été élaboré car de nombreuses dates doivent être honorées à savoir que tous les mercredis sont pris jusqu'à la fin de l'année.

Chaque membre du comité de direction se présente.

La parole est donnée à MM. LASSUDRIE . ALEXER :

Ils intègrent la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine en tant que PPF au sein du District de Football de la Haute-Vienne. Ils précisent qu'ils ont un CDD jusqu'au 31/12/2019.

Leur planning est programmé jusqu'au mois de juin (rassemblements et détectations)



Leur mission est de détecter le/la joueur (se) afin d'avoir d'avantages d'éléments représentant le district au sein de la Ligue voire à un niveau supérieur.

Ils sont chargés des catégories U13 aux U16 G et F . des sélections et rassemblements . perfectionnements U14 G / F.

2 matches amicaux se dérouleront le 17/10/2019 dans la perspective des interdistricts G. et F. à FLOIRAC de la semaine d'après. Leur objectif est de développer le football des jeunes et de représenter dignement le district

Leur travail sera réalisé avec les personnes en place à savoir le Président de la commission technique et son équipe ainsi qu'avec M. DESPLAT.

Ils souhaitent étoffer la commission technique avec quelques éducateurs de clubs afin d'améliorer et développer les actions de la commission.

Ils se rapprocheront des animateurs des commissions de façon à ratisser un certain nombre de réseaux afin de détecter au mieux sur le territoire de la Haute-Vienne en sachant que les joueurs sont très éparpillés.

De janvier à juin, d'autres échéances seront à respecter

#### 21 MARS 2020:

Tournoi Interdistricts U13 G et U14 F à LIMOGES (terrain de BEAUBLANC à confirmer) 4 districts seront présents (86 . 19 . 23 . 87)

Avec l'accord du Président du District et le Président de la commission technique, des démarches nécessaires de réservation sont en cours.

Intervention de M. ROUGIER (contrat de 150 heures depuis le 1<sup>er</sup> octobre - CDD jusqu'à la fin de l'année . la labellisation a-t-elle un lien avec leur mission ? . proposition de noms pour intégrer la commission technique )  
Il est répondu à M. ROUGIER que cela représente 145 heures pour chacun des salariés depuis le 2 septembre 2019 jusqu'à la fin de l'année. Un point sera effectué à la fin du CDD.

Le travail administratif mais aussi sur le terrain font que la limite en termes horaires est dépassée.

En ce qui concerne la labellisation seniors et jeunes, MM. ALEXER et LASSUDRIE auront un avis à donner par rapport à la participation des clubs.

#### Rôle sur le recrutement sur CHATEAUROUX :

Ils seront chargés de présenter les meilleurs U13 sur les rassemblements du pôle Espoir.

#### Apprentissage en alternance . formation :

Il n'est actuellement pas question.

Composition de la commission technique : l'objectif est d'amener des compétences et de détecter des joueurs, de continuer le travail de la commission technique afin de permettre le développement, la valorisation et la progression du football en Haute-Vienne. Des personnes ont donc été sollicitées comme référent des gardiens au niveau du district de la Haute-Vienne, un référent au niveau du football féminin  
Il est urgent de nommer, au niveau du district, des référents.

#### Intervention de M. CACOUT.

Il est souhaitable que ces personnes soient licenciées.

#### Intervention de M. GIRAUD qui s'interroge sur l'organisation des deux salariés.

Avec l'accord de leur employeur, l'emploi du temps leur permet de gérer leur travail.

MM. ALEXER et LASSUDRIE remercient le comité de direction de l'accueil qui leur a été réservé.

Ils terminent en soulignant que le travail qui leur a été confié est un challenge à venir. Il y a de la masse au niveau des jeunes mais aussi de la matière pour les amener au plus haut niveau.



### **ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE :**

En complément sur un point évoqué par M. CACOUT, l'ordre du jour est le suivant :

- 1- Ouverture par le Président du District (Bernard LADRAT)
- 2- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2019 (Hebdo N° 6 du 6/9/2019)
- 3- Compte-rendu Financier de l'exercice 2018/2019
- 4- Rapport du Commissaire aux Comptes
- 5- Approbation du bilan et Compte de résultat.
- 6- Article 5 des Règlements Généraux de la Haute-Vienne
- 7- Intervention de MM. Thierry ALEXER et Christophe LASSUDRIE
- 8- Intervention des personnalités présentes à l'Assemblée Générale Financière
- 9- Questions diverses - date limite le 28 octobre 2019
- 10- Tirage au sort ballons aux clubs présents.
- 11- Clôture de l'assemblée générale financière suivie d'un pot de l'amitié

### **Organisation Émergences aux tables**

TABLE 1 : Jean-Luc PRINSAUD . Daniel DOUCET - Chantal PALAND

TABLE 2 : Gérard DUPUY . Serge BRIDAY - Guillaume ROCHETEAU

TABLE 3 : Bernard VERGONZANNE . Jacky ROUDIER . Patrice COUTY

### **Dr FAURE**

En complément du Dr BRISSAUD, le Président du District précise que Dr FAURE valide les certificats médicaux des dossiers arbitres.

Au vu de ses occupations professionnelles et personnelles, Dr FAURE signale qu'il sera très peu disponible.

Le Président, le comité de direction remercient les médecins généralistes pour le travail effectué lors du renouvellement des dossiers d'arbitres.

### **SOIREE DES RECOMPENSES du 22 novembre 2019 (Patrice COUTY):**

La salle de Couzeix sera disponible en début d'après-midi.

**Prochain comité de direction : Sur convocation**

**Le Président**  
**Bernard LADRAT**

**Le Secrétaire Général,**  
**Bernard QUESSON**

## **POLE COMPETITIONS**

## **COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :**

**REUNION DU 20 NOVEMBRE 2019**  
**PV N. 18**

**PRESENTS** : MM. PRINSAUD - BALLOUFAUD . ZABALETA - GIRAUD - FRUGIER . GASCHET (CDA)

**EXCUSES** : MM. VILLEGER - ROUDIER



Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

\*\*\*\*\*

## SENIORS D3 :

### MATCH N. 50281.1 LE PALAIS SUR VIENNE (3) / AUREIL/EYJEAUX D3 POULE B DU 6/10/2019

Arbitre : M. DENIS Maxime

Vu la décision de la commission de discipline en date du 13/11/2019 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de AUREIL/EYJEAUX (1)

La commission gestion des championnats / coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

**LE PALAIS SUR VIENNE (3) : 3 (3 points) AUREIL/EYJEAUX : 0 (-1 point)**

## SENIORS D4 :

### MATCH N. 50679.1 FLAVIGNAC / FOOT SUD 87 (3) D4 POULE D DU 20/10/2019

Arbitre : M. BOUAQUINE Omar

Vu la décision de la commission de discipline en date du 13/11/2019 donnant match à rejouer

La commission gestion des championnats / coupes seniors,

- Se conforme à cette décision
- Dit match à rejouer à une date ultérieure.

### MATCHES N. 50499.1 ET .2 NANTIAT (3) / PEYRILHAC D4 POULE A DES 24/11/2019 ET 5/4/2020

Vu l'occupation du terrain de NANTIAT et après accord entre les deux clubs,  
Inversion de la rencontre :

ALLER : le 24 novembre 2019 à 15 . Stade de PEYRILHAC

RETOUR : le 5 avril 2019 à 15 H . Stade de NANTIAT

## SENIORS D5 :

### MATCH N. 50956.1 LIMOGES KURDES / LA PORCHERIE D5 POULE B DU 17/11/2019 (remis du 3/11/2019)

Arbitre : M. SOUMAH Mohamed

Vu la feuille de match,

Vu les précisions portées par l'arbitre



La commission,

- Constate le forfait de LA PORCHERIE
- Enregistre le résultat suivant :

**LIMOGES KURDES : 3 (3 points) LA PORCHERIE : 0 (-1 point)**

Amende de 48 " au club de LA PORCHERIE pour son 1<sup>er</sup> forfait.

## SAISIE RESULTATS INTERNET

**SEMAINE DU 28 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2019**  
**AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie**

US FEUILLARDIERS . JS LAFARGE (3 " pour absence de rapport FMI)

## MISE A JOUR DU CALENDRIER :

**MATCHES A JOUER LES 16 - 17 NOVEMBRE 2019**  
**A 15 H**

Les matches des 9 et 10 novembre 2019 (6<sup>ème</sup> journée) **sont REPORTES aux :**

**11 et 12 JANVIER 2020**  
**Même heure Ê même lieu**

\*\*\*\*\*

**Les matches suivants sont REPORTES au :**

**22 DECEMBRE 2019**  
**A 15 H :**

**D2 :**

**POULE A :**

- N. 50087.1 USECOUZEIX/CHAPTELAT (2) / AMBAZAC DU 19/10/2019 : S. 21/12/2019 à 20 H

**POULE B :**

- N. 50088.1 ST VICTURNIEN / BESSINES/MORTEROLLES (2) DU 20/10/2019
- N. 50153.1 FCCO / FC 2 VALLEES DU 20/10/2019
- N. 50161.1 LA ROCHE LA BEILLE / ST LEONARD DE NOBLAT (2) du 17/11/2019

**D3 :**

**POULE A :**

- N. 50225.1 ABBSJLC (2) / ST GEORGES LES LANDES DU 17/11/2019

**POULE B :**

- N. 50292.1 ASPTT LIMOGES / AUREIL/EYJEAUX DU 16/11/2019 : Samedi 21/12/2019 à 20 H
- N. 50289.2 ST MARTIN TERRESSUS / ELAN SPORTIF DU 17/11/2019
- N. 50290.1 ST JUST LE MARTEL / AMICALE FRANCO PORTUGAISE (2) du 17/11/2019
- N. 50291.1 SUSSAC / LA CROISILLE/LINARDS DU 17/11/2019
- N. 50213.1 LE PALAIS SUR VIENNE (3) / RILHAC RANCON (3) du 17/11/2019

**POULE C :**

- N. 50332.1 ST LOUIS/VAL / PAYS AREDIEN DU 8/9/2019

**POULE D :**

- N. 50424.1 ST BRICE (2) / SEREILHAC DU 17/11/2019

**D4 :****POULE A :**

- N. 50492.1 VEYRAC (2) / ES NM DU 17/11/2019

**POULE B :**

- N. 50554.1 ST PARDOUX / ANF87 (2) du 17/11/2019
- N. 50556.1 E. RAZES/MAGNAC LAVAL / BEAUNE LES MINES (3) du 17/11/2019

**POULE C :**

- N. 50620.1 ST JUST LE MARTEL (2) / EYMOUTIERS (2) du 17/11/2019

**POULE D :**

- MATCH N. 50681.1 USECOUZEIX/CHAPTELAT (3) / VERNEUIL SUR VIENNE (3) DU 20/10/2019
- N. 50689.1 ST MAURICE LES BROUSSES / BOSMIE (2) du 17/11/2019

**POULE E :**

- N. 50748.1 ROCHECHOUART (2) / ST VICTURNIEN (2) DU 20/10/2019
- N. 50730.1 ST LOUIS/VAL (2) / SEREILHAC (2) du 8/9/2019 : à 13 H
- N. 50756.1 ST BRICE (3) / ST PRIEST S/AIXE (2) du 17/11/2019 : à 13 H

**D5 :****POULE A :**

- N. 50885.1 E. ANF87/BESSINES/MORTEROLLES (3) / ST GEORGES LES LANDES (2) DU 20/10/2019
- N. 50887.1 NANTIAT (4) / AMICALE FRANCO PORTUGAISE (3) du 17/11/2019

**POULE B :**

- N. 50954.1 LA GENEYTOUSE (2) / CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) du 17/11/2019
- N. 50957.1 BONNAC LA COTE (2) / ST JUST LE MARTEL (3) du 17/11/2019

**COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :**

- N. 51850.1 LA MEYZE / FEUILLARDIERS COUPE DE LA HAUTE-VIENNE DU 27/10/2019 : à 14 H 30 à LA MEYZE

**CHALLENGE DES RESERVES :**

- N. 51428.1 FEUILLARDIERS (2) / PAYS AREDIEN (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE M DU 27/10/2019 : à 14 H 30 à DOURNAZAC

\*\*\*\*\*

**MATCHES A JOUER LE 19 JANVIER 2020**

**A 15 H :**

**D4 :****POULE E :**

- N. 50736.1 ST PRIEST S/AIXE (2) / ST LOUIS/VAL (2) du 22/9/2019

**D5 :****POULE A :**

- N. 50898.1 NANTIAT (4) / LUSSAC LES EGLISES (2) du 24/11/2019

**L'animateur de la commission,**  
**Jean-Luc PRINSAUD**



## COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2019

P.V. N°13

**PRÉSENTS:** MMES MUHLEBACH . FLACASSIER . NOIRE . MACARIE . MM. BARRAT . PEYMIRAT . GIRAUD . RAMPNOUX - DEFAYE

**EXCUSES :** MM. THARAUD - DUPUY

### Championnat à 8D

#### D1

**MATCH N°51092.1 A.N.F. 87 (1) / CONDAT SUR VIENNE (1) DU 17/11/2019**

La commission dit :

Match à jouer le 24/11/2019, même terrain, même horaire.

#### D2, poule A

La journée 5 du week-end du 17/11/2019 est reportée au week-end du 24/11/2019, mêmes terrains, mêmes horaires.

#### D2, poule B

**MATCH N°51120.1 PANAZOL (1) / LA GENEYTOUSE (1) DU 17/11/2019**

La commission dit :

Match à jouer le 24/11/2019, même terrain, même horaire.

**MATCH N°51121.1 LA CROISILLE LINARDS (1) / L.F.C. (3) DU 17/11/2019**

La commission dit :

Match à jouer le 24/11/2019, même terrain, même horaire.

**Suite aux matchs reportés en raison des intempéries, le championnat 2ème phase débutera le 8 décembre.**

### Coupe Haute-Vienne à 8

Suite aux intempéries, les **1/8èmes de finales sont reportés au 15/12/2019.**

### FUTSAL

**Plateau U11F-U13F :** 18/01/2020 matin (1 seule équipe par club) engagement gratuit

**Coupe U14F-U17F (création) :** 18/01/2020 après-midi (1 seule équipe par club) engagement gratuit

**Coupe Seniors futsal féminine :** 12/01/2020 sur la journée, engagement 10". (Ouvert aux équipes évoluant dans le championnat à 8 et en interdistrict à 11).

**Tous les engagements se font via FOOTCLUBS, jusqu'au 15 décembre 2019.**

**La secrétaire de séance :**

**Aude MUHLEBACH**

**REUNION DU 18 NOVEMBRE 2019****P.V. N°14****PRÉSENTS :***DISTRICT 87 :***PRÉSENTS :** MMES MUHLEBACH . FLACASSIER . NOIRE . MACARIE . MM. BARRAT . PEYMIAT . GIRAUD . RAMPNOUX - DEFAYE**EXCUSES :** MM. THARAUD - DUPUY*DISTRICT 23 :* M. DELAGE (PAR COURRIEL)*DISTRICT 19 :* M. DECHERF (PAR COURRIEL)**Championnat  
Interdistrict à 11****D1, poule A****MATCH N°50843.1 CHAMBERET (2) / BRIVE (1) DU 16/11/2019**

La commission dit :

**Match reporté au 30/11/2019, même terrain, même horaire.****MATCH N°50844.1 SAINT PANTALEON (1) / L.F.C. (2) DU 16/11/2019**

La commission dit :

**Match reporté au 01/12/19 à 15H00, même terrain.****D1, poule B****MATCH N°50804.1 ALLASSAC/CUBLAC (1) / F.C.C.F. (1) DU 03/11/2019**

La commission dit :

**Match à jouer avant le week-end des 07-08/12/2019 (accord écrit des deux clubs).****Merci aux deux clubs de prendre contact.****La journée n°6 du week-end des 16-17/11/2019 est reportée au week-end des 30/11-01/12/2019, mêmes terrains, mêmes horaires.****La journée n°7 pour l'ensemble de ce championnat est reportée au week-end des 7-8/12/2019.****Coupe du Limousin à 11**

- **Tour préliminaire** : maintenu le week-end des 23-24/11/2019.
- **1/4 de finale** sont reportés au week-end du 14-15/12/2019.

**La secrétaire de séance :****Aude MUHLEBACH**



# COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 19 novembre 2019  
PV N. 12

**PRESENTS :** MM. VERGONZANNE . CASSAT . PIRRON . THARAUD. SEJOTTE  
**EXCUSES :** MM. BARRAT . PLEINEVERT

\*\*\*\*\*

## ENGAGEMENT U15 et U17 2ème Division \_ 2ème Phase

La date limite des engagements supplémentaires est fixée au :

**09 DECEMBRE 2019**

## FINALES COUPES et CHALLENGES DEPARTEMENTALES JEUNES

Les Finales Coupes et Challenges Jeunes se joueront le : 06 Juin 2020  
Les clubs intéressés pour recevoir ces finales peuvent faire acte de candidature auprès du District **avant le 31 Décembre 2019**

\*\*\*\*\*

## CHAMPIONNAT U17 -- 1ere Phase

### Rappel

2 Montées pour le District de la Haute Vienne à l'issue de la première phase  
(Le premier de chaque poule)

### Niveau A: 2 poules avec 12 engagés

=> 2 poules de 6 en matchs Aller-Retour (10 journées)

Le dernier de chaque poule descendra en D2 à l'issue de la première phase

### Niveau B: poule unique avec 10 engagés:

=> 1 Poule unique match Aller ( 9 journées)

Les deux premiers de la poule accéderont au niveau D1 à l'issue de la première phase

### **MODIFICATION DU CALENDRIER :**

La journée du 09 Novembre est reportée intégralement au **30 NOVEMBRE**  
La journée du 07 Décembre est reportée intégralement au **14 DECEMBRE**

Les rencontres ci-dessous, non jouées ou arrêtées suite à météo du 16 Novembre  
**sont reportées au :**

**Samedi 07 Décembre à 15h**



DATES	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	R <sup>19/10</sup>	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	14/12	21/12	28/12
U17 Niv1	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	Reportée	xxxx	R4	Rat R2	MRR3	R5	coupe	
U17 Niv2	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	Reportée	xxxxx	J8	Rat J6	MRJ7	J9	coupe	

### Journée du 16/11/2019

- **Match N° 51260 2 LIMOGES ALOUETTE FCGR 1 / CS FEYTIAT 1 U17 D1 Poule A du 16/11/2019**  
Non joué cause Gambardella  
Est programmé le **Mercredi 27/11 à 19h** (à confirmer par le club de Feytiat)
- **Match N° 51259 2 ENT COUZEIX CHAPTELAT 1 / ES BEAUBREUIL 1 U17 D1 Poule A du 16/11/2019**  
Non joué cause Gambardella  
Est reporté au **SAMEDI 07 Décembre à 15H**

La Commission est toujours dans l'attente de la feuille de match de la rencontre du Match N°51259 1 ES BEAUBREUIL 1 / ENT COUZEIX CHAPTELAT 1 du 16/10/2019

- **Match N° 51171 2: E ST LEO ST JUST Foot SUD 1 / LGES BASTIDE U17 D1 Poule B du 16/11/2019**  
Non joué cause Gambardella  
Est reporté au **SAMEDI 07 Décembre à 17h stade R Poulidor**
- **Match N° 51211 1 E BESSINES ANF87 2 / COUZEIX CHAPTELAT 2 U17 D2 du 16 /11/2019**  
Non joué suite à arrêté municipal de Bessines  
Est reporté au **SAMEDI 07 Décembre 2019**
- **Match N° 51170 2 E BESSINES ANF87 1 / FUN 87GJ 1 U17 D 1 Poule B du 16 /11/2019**  
non joué suite à arrêté municipal de Bessines  
Est reporté au **SAMEDI 07 Décembre 2019**

### MODIFICATION TERRAIN ET/OU /HORAIRE :

- **Match N° 51175.2 E FUN 87 GJ 1 / E. ST LEO ST JUST FOOT SUD (1) E U17 D1 Poule B du 23/11/2019**  
Vu l'accord des deux Clubs en date du 24 octobre 2019  
La rencontre se jouera à **17h30** sur le stade de **Bussière Poitevine**.

## CHAMPIONNAT U15 -- 1ere Phase

### Rappel

#### Niveau A:

- => 1 poule de 6 en matchs Aller-Retour (10 journées)
- 1 poule de 5 en matchs Aller-Retour (10 journées)

Le dernier de chaque poule descendra en D2 à l'issue de la première phase



### Niveau B:

- 2 poules de 8 en matchs Aller ( 7 journées)
- 1 poule de 7 en matchs Aller (7 journées)

Le premier de chaque poule accédera au niveau D1 à l'issue de la première phase

### MODIFICATION DU CALENDRIER :

La journée du 09 Novembre est reportée intégralement au **SAMEDI 30 NOVEMBRE**  
La journée du 07 Décembre est reportée intégralement au **SAMEDI 14 DECEMBRE**

Les rencontres ci-dessous, non jouées ou arrêtées suite à météo du 16 Novembre sont reportées au :  
**Samedi 07 Décembre à 15h**

### Journée du 16/11/2019

- **Match N° 51466 1 FOOT SUD 87 1 / VIGENAL 1 U15 D2 Poule A du 16 /11/2019**

Non joué suite à arrêté municipal de ST BONNET BRIANCE est reporté au :

**SAMEDI 07 Décembre**

- **Match N° 51467 1 FEUILLARDIERS 1 / VAL VIEN VEY ST GENC 1 U15 D2 Poule A du 16 /11/2019**

Non joué suite à arrêté municipal de Dournazac est reporté au :

**SAMEDI 07 Décembre**

- **Match N° 51245 2 RILHAC RANCON 1 / Usec NIEUL PEYR 1 U15 D1 Poule B du 16 /11/2019**

Non joué suite à arrêté municipal de RILHAC RANCON est reporté au :

**SAMEDI 07 Décembre**

la Commission transmet le dossier à la Commission d'arbitrage pour régularisation

- **Match N° 51495 1 RILHAC RANCON 2 / E ST JOUVENT NANTIAT 1 U15 D2 Poule B du 16 /11/2019**

Non joué suite à arrêté municipal de RILHAC RANCON est reporté au :

**SAMEDI 07 Décembre**

la Commission transmet le dossier à la Commission d'arbitrage pour régularisation

DATES	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	14/12	21/12	28/12
U15 Niv1	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	Reportée	xxxxx	R4	rat R2	MRR3	R5	coupe	
U15 Niv2		xxxx	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	reportée	xxxxx	J6	Rat J4	MRJ5	J7	coupe	

### CHANGEMENT DE TERRAIN et/ou MODIFICATION HORAIRE:

- **Match N° 51250 2 Usec NIEUL PEYR 1/ FEYTIAT 1 U15 D1 Poule B du 23 /11/2019**

La rencontre se déroulera à **15h Stade Lacore**

- **Match N° 51233 2 ISLE2 / Ent ANF 87 Bessines U15 D1 Poule A du 23 /11/2019**

La rencontre se déroulera à **17h Stade du Gondeau**



- **Match N° 51529 1 Ent Sereilhac FCCO /Pays Arédien 1 U15 D2 Poule C du 14 /12/2019**

La rencontre se déroulera **à 15h Stade les Chapelles à Oradour sur Vayres**

### COUPES U17 CHALLENGE MAURICE BONNET

#### **REPORT DE RENCONTRES**

Les rencontres ci-dessous, non jouées ou arrêtées suite à météo du 02 Novembre sont reportées au :

**Samedi 21 Décembre à 15h**

Les Clubs qui le souhaitent peuvent, avec l'accord écrit de l'adversaire, jouer cette rencontre avant cette date.

Match N°1 : E. ST LEONARD/ST JUST/FOOT SUD 2 / US LA BASTIDE

Match N°3 : E. BESSINES/ANF 87 2 / JS LAFARGE 1

Match N°4 : E. LE PALAIS/AFP 1 / FC PAYS AREDIENS/FEUILLARDIERS1

Match N°7 : E. BESSINES/ANF 87 1 / CA RILHAC RANCON 1

Match N°10 : BOSMIE LAIGUILLE 1 / VAL DE VIENNE 1

### COUPES U15 CHALLENGE ROGER LEGER

#### **Premier tour du 02 Novembre 2019**

- **Match N° 14 ES BEAUBREUIL/ E AFFORT LE PALAIS (2) 1**

Feuille de match hors délai,  
Amende de 21 " au club de l'ES Beaubreuil (540403)

#### **REPORT DE RENCONTRES**

Les rencontres ci-dessous, non jouées ou arrêtées suite à météo du 02 Novembre sont reportées au **samedi 21 Décembre à 15h**

Les Clubs qui le souhaitent peuvent, avec l'accord de l'adversaire, jouer cette rencontre avant cette date.

Match N°1 : CA RILHAC RANCON 2 / E. ST JOUVENT/NANTIAT 1

Match N°5 : CS FEYTIAT 1 / LIMOGES FC 1

Match N°11 : E. SEREILHAC/FCCO 1 / GJ EFPN 1

Match N°12 : E. ST LEONARD/ST JUST 1 / FOOT SUD 87 1

Match N°15 : LIMOGES LANDOUGE FOOT 1 / AS AIXE SUR VIENNE 1

**L'animateur de la Commission**  
**Bernard VERGONZANNE**

**Le secrétaire de Commission**  
**Guy THARAUD**



## COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 20 NOVEMBRE 2019

PV N° 11

**PRESENTS :** MM. COUDERT - DESPLAT - FILLEUL - LAYLAVOIX

**EXCUSES :** Mme DELEBECQUE - MM. COLOMBIER . DESPLAT . DUPUY

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Le fait d'engager 1 ou plusieurs équipes dans les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11 et U12-U13, oblige les dirigeants et éducateurs à respecter le planning mis en place par la commission Foot Animation.

### RETOUR FEUILLE DE MATCH ET DE PLATEAU

Article 25 - Formalités d'après-match et homologation - REGLEMENTS GENERAUX LFNA

A . Transmission de la Feuille de Match

- 1/ Se reporter à l'article 139 bis des Règlements Généraux de la F.F.F pour la transmission de la F.M.I.
- 2/ Pour les feuilles de match « papier », l'envoi incombe au club recevant dans les 24H à l'organisme organisateur de la compétition, ou au club organisateur si la rencontre se déroule sur un terrain neutre.
- 3/ Tout manquement à ce délai pourra être passible d'une amende financière, sauf si la transmission de la FMI résulte d'un souci informatique dont le club apportera la preuve à l'organisme compétent.

La commission rappelle que chaque compétition (Critérium U13, FESTIVAL U13 PITCH Challenge à 8 U13, Plateau U11, Challenge à 8 U11 et Futsal U11) ont des documents appropriés et qu'ils doivent être remplis correctement. Si besoin la commission se tient à votre disposition pour un rappel sur la façon dont les remplir. De plus, il a été rappelé lors des différentes réunions que les feuilles de licences en U11, U9 et U7 doivent être jointes à la feuille de plateau et non envoyer séparément. Nous recevons trop de feuille de licence isolées. La commission se réserve le droit d'amender les prochaines fois.

### Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2007 - 2008

#### DÉPARTEMENTAL 1 - JOURNÉE N°5 DU 09/11/2019

La commission décide de reporter cette journée au samedi 7 décembre 2019.

La journée n° 09 du samedi 7 décembre est reportée au samedi 14 décembre 2019.

#### DÉPARTEMENTAL 2, 3 et 4 - JOURNÉE N°4 DU 09/11/2019

La commission décide de reporter cette journée au samedi 4 janvier 2020.

Toutefois la commission laisse la possibilité aux clubs, après accord des 2 clubs concernés, de jouer cette rencontre à une autre date (en semaine ou le samedi 21/12/2019) mais avant le 04/01/2020. La modification de date et d'horaire devra se faire par Footclubs.



## DÉFIS TECHNIQUES

- ⚽ **Journée impaire : Double 8**
- ⚽ **Journée paire : Jonglerie**

## JOURNÉE N°5 DU 16/11/2019

La commission constate que le défi technique n'est pas effectué lors des rencontres suivantes :

- ⚽ DEPARTEMENTAL 2 . POULE C  
MATCH N° 51583.1 U.S SOLIGNAC (1) . F.C PAYS AREDIEN (1)
- ⚽ DEPARTEMENTAL 3 . POULE D  
MATCH N° 51658.1 U.S CONDAT (1) . A.S BOSMIE (1)
- ⚽ DEPARTEMENTAL 3 . POULE B  
MATCH N° 51703.1 VIGENAL F.C (1) . F.C PAYS AREDIEN (2)

## MATCH N° 51336.1 SA LE PALAIS S/V (1) È C.A RILHAC RANCON (1) DÉPARTEMENTAL 1 DU 16/11/2019

La commission demande aux 2 clubs de se entendre pour disputer cette rencontre avant le 14/12/2019. Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée. Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.

## MATCH N° 51334.1 E.S BEAUBREUIL (1) È A.S AIXE S/VIENNE (1) U13 DEPARTEMENTAL 1 DU 16/11/019

La commission,

- Constate l'absence de feuille de match au 20/11/2019,
- Débite le club de BEAUBREUIL de 21" pour feuille de match Hors Délai.

## MATCH N° 51659.1 LGS ALOUETTE (1) È LIMOGES A.S.P.T.T (1) DPARTEMENTAL 3 È POULE B DU 16/11/2019

Suite au retour de la feuille de match,  
La commission :

- Constate que les 2 équipes n'ont pas disputé la rencontre en raison du terrain impraticable,
- Reporte la rencontre au mercredi 4 décembre 2019 à 19h sur le terrain de lauzette.

## MATCH N° 51569.1 SA LE PALAIS S/V (2) È FUN 87 (1) DÉPARTEMENTAL 2 POULE B DU 16/11/2019

La commission demande aux 2 clubs de se entendre pour disputer cette rencontre avant le 11/01/2020. Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée. Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.

## MATCH N° 51599.1 C.A RILHAC RANCON (2) È E. ST JOUVENT/NANTIAT (1) DÉPARTEMENTAL 2 POULE D DU 16/11/2019

La commission demande aux 2 clubs de se entendre pour disputer cette rencontre avant le 11/01/2020. Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée. Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.



**MATCH N° 51613.1 E. RAZES/FRAT/MAGN (1) Æ E. BONN/BEAUN/MAY (2) DÉPARTEMENTAL 3 Æ  
POULE A DU 16/11/2019**

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour disputer cette rencontre avant le 11/01/2020.  
Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée.  
Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.

**MATCH N° 51614.1 U.S BESSINES (1) Æ A.S AMBAZAC (1) DEPARTEMENTAL 3 POULE A DU  
16/11/2019**

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour disputer cette rencontre avant le 11/01/2020.  
Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée.  
Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.

**MATCH N° 51629.1 C.A RILHAC RANCON (3) Æ E. FEYTIAT/ST JUST (3) DÉPARTEMENTAL 3 POULE B  
DU 16/11/2019**

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour disputer cette rencontre avant le 11/01/2020.  
Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée.  
Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.

**MATCH N° 51628.1 E. CHAT/EYM/LA CROI (1) Æ U.S ST LEONARD (2) DEPARTEMENTAL 3 POULE B  
DU 16/11/2019**

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour disputer cette rencontre avant le 11/01/2020.  
Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée.  
Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.

**MATCH N° 51644.1 S.C VERNEUIL (1) (3) Æ E. VAL DE VIENNE (1) DÉPARTEMENTAL 3 POULE C DU  
16/11/2019**

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour disputer cette rencontre avant le 11/01/2020.  
Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée.  
Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.

**MATCH N° 51719.1 S.C VERNEUIL (2) Æ J.S LAFARGE (3) DÉPARTEMENTAL 4 POULE C DU  
16/11/2019**

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour disputer cette rencontre avant le 11/01/2020.  
Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée.  
Si la rencontre ne s'est pas déroulée avant cette date la commission neutralisera le résultat.

**Catégorie U10-U11**

Enfants nés en 2009 - 2010

**CHALLENGE A. LACORE**

Le Jour de coupe du 09/11/2019 est reporté au 01/02/2020.

**CHALLENGE R. VILLEDIEU**

Le Jour de coupe du 09/11/2019 est reporté au 01/02/2020.

**À NOTER****TELETHON 2019 É Catégorie U11**

⚽ Samedi 7 décembre 2019 au Centre sportif de VAL DE VIENNE à Aix s/vienne.

**FESTIVAL U13 PITCH**

⚽ Finale Départementale : Samedi 4 Avril 2019.

**CHALLENGE U13 M. CAILLETON et P. BOUCHER**

⚽ Finale de samedi 13 juin 2020

**CHALLENGE U11 A. LACORE**

⚽ Finale le Samedi 6 juin 2020

**CHALLENGE U11 R. VILLEDIEU**

⚽ Finale de samedi 13 juin 2020

**Journée Nationale des Débutants :**

⚽ Samedi 30 Mai 2020

**Les clubs qui sont intéressés pour l'organisation d'une des finales du Foot Animation (voir date au-dessus) sont priés de faire acte de candidature en envoyant un mail au district avant le 31 janvier 2020. Un cahier des charges est à leur disposition sur demande.**

Prochaine réunion : Mercredi 27 novembre 2019 à 18H15.



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

**L'Animateur,****Lionel FILLEUL**



## COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION RESTREINTE DU 12/11/2019

PV N° 3

**PRESENTS :** MM. DOUCET . BOUSSELY . GASCHET - LAUMONIER

\*\*\*\*\*

En application des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF et de l'article 30 des règlements généraux de la LFNA, les décisions prises lors de cette réunion peuvent être frappées d'appel devant la commission départementale d'appels dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par lettre recommandée ou télécopie, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club).

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain du jour de la notification de la décision prise pour les litiges concernant les rencontres de coupe et pour les 4 dernières journées de championnats régionaux.

\*\*\*\*\*

**Rectificatif au CR de l'Examen d'Arbitre auxiliaire du 17/10/2019 ( publié dans Hebdo 87 n° 13 paru le 25/10/2019) sur le site du district.**

**Objet :** Omission d'une personne dans la liste des candidats reçus « Arbitre Auxiliaire ».

Merci de bien vouloir rajouter **Monsieur Jean Charles TRANCHET**, licencié au club de l'USECC, dans la liste des candidats reçus à l'examen d'Arbitre Auxiliaire qui s'est tenu le 17/10/2019 au district de la Haute Vienne. Avec toutes nos excuses pour cet oubli.

**MATCH N° 51238.1 ISLE JA (2) È LIMOGES LAFARGE JS (1) U15 DEPARTEMENTAL POULE A DU 12/10/2019**

**Arbitre : M. MALEM Ahmed**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de LIMOGES LAFARGE JS,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 20,00 " uros (forfait), soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation

**MATCH N° 50933.1 LIMOGES KURDES AC (2) È AS BONNAC LA COTE (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 5 POULE B DU 13/10/2019**

**Arbitre : M. MALEM Ahmed**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage de la part des 2 équipes,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrage non réglés, d'un montant de 49,00 " uros, soient débités par moitié aux 2 clubs pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation



**MATCH N° 51785.1 SUSSAC ES (1) È LE THEIL/LES BILLANGES (1) CHALLENGE DU DISTRICT MARCEL PAILLER DU 13/10/2019**

**Arbitre : M. BRARD Grégory**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant s'être déplacé au stade et avoir constaté l'absence de l'équipe du THEIL/LES BILLANGES à l'heure prévue de la rencontre,

Vu l'article 19 des règlements généraux de la LFNA concernant les conséquences financières des forfaits,

Vu le PV n° 13 de la Commission des championnats et coupes Seniors du 16/10/2019 confirmant le forfait de cette équipe,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, à savoir 24,00 " uros, soit débitée du club forfait pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51361.1 ST JUNIEN AS (2) È LA ROCHE LA BEILLE (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE B DU 12/10/2019**

**Arbitre : M. KHANFOUR Khalid**

Vu l'erreur de désignation (arbitre désigné pour un match à 20h alors que celui-ci était fixé à 18h),

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, à savoir 26,40 " uros, soit réglée par le district de Football pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51401.1 ST PRIEST TAURION (2) È VIGENAL FC LIMOGES (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE I DU 12/10/2019**

**Arbitre : M. DIOUF Modou Aliou**

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage,

Vu le mail de la Présidente du club de ST PRIEST TAURION,

Vu le règlement de la compétition précisant que le club recevant règle en totalité les frais d'arbitrage,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrage non réglés d'un montant de 49,00 " uros, soient débités du club de ST PRIEST TAURION pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51757.1 AUREIL EYJEAUX US (1) È ST PRIEST TAURION (1) COUPE DE LA HAUTE VIENNE DU 13/10/2019**

**Arbitre : M. BETTAHAR Ahmed**

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage,

Vu le règlement de la compétition précisant que le club recevant règle en totalité les frais d'arbitrage,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrage non réglés d'un montant de 52,00 " uros, soient débités du club d'AUREIL EYJEAUX US pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.



**MATCH N° 51399.1 CONDAT S/VIENNE (2) È SOLIGNAC (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE H DU 27/10/2019**

**Arbitre : M. CONTE Mounir**

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage,

Vu le règlement de la compétition précisant que le club recevant règle en totalité les frais d'arbitrage,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrage non réglés d'un montant de 49,00 " uros, soient débités du club de CONDAT S/VIENNE pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51842.1 PEYRILHAC (1) È AC TURQUE L (1) CHALLENGE DU DISTRICT MARCEL PAILLER DU 27/10/2019**

**Arbitre : M. KOCHIH Mohamed**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant s'être déplacé au stade et avoir constaté l'absence de l'équipe de PEYRILHAC à l'heure prévue de la rencontre,

Vu l'article 19 des règlements généraux de la LFNA concernant les conséquences financières des forfaits,

Vu le PV n° 15 de la Commission des championnats et coupes Seniors du 30/10/2019 confirmant le forfait de cette équipe,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, à savoir 23,20 " uros, soit débitée du club forfait pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 50838.1 LIMOGES FC (2) È CHAMBERET AS (2) FEMININES D1 INTERDISTRICT A 11 / 19-23-87 POULE A DU 27/10/2019**

**Arbitre : M. DIOUF Modou Aliou**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage de la part des 2 équipes,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais d'arbitrage non réglés d'un montant de 49,00 " uros, soit débitée par moitié aux 2 clubs pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51803.1 E. ST LEO/ST JUST/FSUD (2) È US LIMOGES BASTIDE (1) COUPE U17 DISTRICT DU 2/11/2019**

**Arbitre : M. DESCHAMPS Joris**

Vu le rapport de l'arbitre mentionnant avoir interrompu la rencontre compte tenu de l'impraticabilité du terrain suite aux conditions météorologiques,

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage par les 2 équipes,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais d'arbitrage non réglés d'un montant de 40,00 " uros (forfait), soient débités par moitié aux 2 clubs pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.



**MATCH N° 51822.1 BOSMIE CHARROUX (1) È E VAL DE VIENNE (1) COUPE U17 DISTRICT DU 2/11/2019**

**Arbitre : M. DESSIMOULIE Jimmy**

Vu le rapport de l'arbitre mentionnant avoir interrompu la rencontre compte tenu de l'impraticabilité du terrain suite aux conditions météorologiques et n'avoir perçu aucun frais d'arbitrage,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais d'arbitrage non réglés d'un montant de 40,00 " uros (forfait), soient débités par moitié aux 2 clubs pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51807.1 E. ISLE/CONDAT S/VIENNE (2) È E. EYMOUTIERS/CHATEAUNEUF NEUVIC/LA CROISILLE (1) COUPE U 17 DISTRICT DU 2/11/2019**

**Arbitre : M. SALL Amadou Sadio**

Vu le rapport de l'arbitre mentionnant s'être déplacé au stade et avoir constaté l'absence de l'équipe de l'E. EYMOUTIERS/CHATEAUNEUF NEUVIC/LA CROISILLE à l'heure prévue de la rencontre et avoir perçu **20 Euros** de la part du club d'ISLE,

Vu le mail du club d'ISLE précisant avoir réglé sa part de frais d'arbitrage,

Vu l'article 19 des règlements généraux de la LFNA concernant les conséquences financières des forfaits,

Vu le PV n° 10 de la Commission gestion des compétitions jeunes du 5/11/2019 confirmant le forfait de cette équipe,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, à savoir 40,00 " uros (forfait), soit débitée du club forfait pour en créditer par moitié l'arbitre et le club d'ISLE.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51194.1 E. ST LEO/ST JUST/F SUD (2) È BOSMIE CHARROUX (1) U17 DEPARTEMENTAL 2 DU 5/10/2019**

**Arbitre : M. JABRAUD Brandon**

**Observateur : M. PAUGNAT Joël**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant s'être déplacé au stade et avoir décidé sur place du report du match compte tenu de l'état du terrain et n'avoir perçu aucun frais de déplacement,

Vu le mail de l'observateur,

Vu le PV n° 5 de la commission « Statuts et Règlements » du 15/10/2019 qui donne le match à jouer à une date ultérieure,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, à savoir 40,00 " uros (forfait), soit débitée de la caisse des intempéries du district de Football conformément à l'article 18 des règlements généraux de la LFNA pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51801.1 LIMOGES LANDOUGE F. (1) È AIXE S/VIENNE (1) COUPE U15 DU 2/1/2019****Arbitre : M. LAURAND Pierrick**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant s'être déplacé au stade et avoir décidé sur place du report du match compte tenu de l'état du terrain et n'avoir perçu aucun frais de déplacement,

Vu le mail du club de LIMOGES LANDOUGE F. précisant l'annulation du match par l'arbitre pour raisons climatiques,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, à savoir 40,00 " uros (forfait), soit débitée de la caisse des intempéries du district de Football conformément à l'article 18 des règlements généraux de la LFNA pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**Le Président****Daniel DOUCET****Le Secrétaire****Bernard LAUMONIER**



## PARTENAIRES DU DISTRICT





## LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

### DEPARTEMENTAL 1 ISLE (C) LA BELLE PERFORMANCE

En battant PANAZOL (B) par 1 à 0, ISLE (C) rejoint LE VIGENAL à la 1<sup>ère</sup> place et se positionne donc comme un des favoris de cette poule. EYMOUTIERS, après un bon démarrage, marque le pas, en s'inclinant à domicile face à BEAUNE par 4 à 3. Enfin, ST BRICE s'est à nouveau incliné face à AIXE (C) par 3 à 1 et occupe la dernière place avec RILHAC RANCON (B).

### DEPARTEMENTAL 2 POULE A NANTIAT LE NUL QUAND MEME

En allant obtenir un précieux match nul à MAYOTTE sur le score de 2 à 2, NANTIAT n'est plus qu'à un point de COMPREIGNAC, le leader qui compte un point de retard. AMBAZAC a obtenu une précieuse victoire face au ROUSSILLON (B) par 3 à 1. La rencontre LUSSAC LES EGLISES . ST VICTURNIEN a de nouveau été reportée.

### POULE B NEXON EN TETE

En battant ISLE (D) par 5 à 1, et profitant de la défaite de CONDAT face au FCCO par 2 à 1, NEXON a pris la tête de la poule. FC 2 VALLEES s'est largement incliné à BOISSEUIL par 4 à 1. Les autres rencontres ont reportées, à savoir : LA GENEYTOUSE - LES FEUILLARDIERS et LA ROCHE LA BEILLE . ST LEONARD (B).

### DEPARTEMENTAL 3 POULE A LA BONNE OPERATION DE BERSAC

Après sa victoire sans appel face à ST AMAND MAGNAZEIX par 4 à 0, BERSAC s'est rapproché de la tête. AMBAZAC (B) et LA JONCHERE ont partagé les points 1 à 1. La rencontre BELLAC/BERNEUIL (2) . ST GEORGES LES LANDES a été remise.

### POULE B LARGE VICTOIRE DE FEYTIAT (C)

CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) s'est largement incliné par 4 à 1 sur son terrain face à FEYTIAT (C) qui occupe maintenant la 3<sup>ème</sup> place. Toutes les autres rencontres ont été reportées.

### POULE C LES KURDES CONFIRMENT

En battant le PAYS AREDIEN par 2 à 0, LES KURDES ont remporté leur 5<sup>ème</sup> match et ont fait le plein de points. LA LOUETTE (B) s'est incliné face à la ST LOUIS/VAL par 2 à 1. BEAUNE (B), dans un match offensif, a battu LA ROCHE LA BEILLE (B) par 5 à 3. BOSMIE en a fait de même en battant SOLIGNAC (B) par 4 à 1. Le FCCL s'est incliné à domicile face à FOOT SUD (B) par 1 à 0. Enfin, NEXON (B) s'est aussi incliné face à VERNEUIL (B) par 2 à 1.

### POULE D ST JOUVENT SE DETACHE

ST JOUVENT est allé s'imposer sur le terrain de ST GENCE par 3 à 1. Il a augmenté son avance sur son suivant VAYRES qui s'est incliné à LAFARGE (C) par 2 à 0. Large victoire de LANDOUGE (C) sur le terrain de FC 2 VALLEES (B) par 4 à 0. Défaite de CONDAT (B) face à ST JUNIEN (C) par 4 à 1. La rencontre ST BRICE (B) . SEREILHAC a été reportée.



#### DEPARTEMENTAL 4 POULE A VIGENAL (B) EN TETE

A la faveur de sa victoire par 4 à 1 sur le terrain de LA BAZEUGE, LE VIGENAL (B) prend la tête. COMPREIGNAC (B) est largement incliné sur son terrain face à PEYRILHAC par 4 à 1. NANTIAT (C) a concédé le nul face à DROUX : 2 à 2. PEYRAT DE BELLAC (B) est aussi incliné face à CIEUX/VAULRY par 3 à 1. La rencontre VEYRAC (B) . NOUIC/MEZIERES a été reportée. L'exempt était BELLAC/BERNEUIL (C).

#### POULE B BONNAC LARGEMENT

5<sup>ème</sup> match, 5<sup>ème</sup> victoire pour BONNAC, vainqueur à LA BAZEUGE par 8 à 0. LE THEIL LES BILLANGES a vaincu LE DORAT (B) par 4 à 2. LA JONCHERE (B) est allé battre ST SORNIN LEULAC par 4 à 1. Les rencontres RAZES . BEAUNE (C) et ST PARDOUX . ANF87 (B) ont été reportées. L'exempt était FOLLES.

#### POULE C ROYERES FACILEMENT

ROYERES n'a laissé aucune chance à ST PRIEST TAURION (B) en s'imposant par 6 à 0. L'ASPTT LIMOGES (B) a partagé les points avec AMBAZAC (C) : 1 à 1. ST JULIEN LE PETIT a battu MOISSANNES par 2 à 1, ST LEONARD (C) a battu LA CROISILLE/LINARDS par 3 à 1. La rencontre ST JUST LE MARTEL (B) . EYMOUTIERS (B) a été reportée. L'exempt était L'OCCITANE (B).

#### POULE D UNE SEULE RENCONTRE !

ST HILAIRE LES PLACES et COUSSAC BONNEVAL ont partagé les points : 2 à 2. Toutes les autres rencontres ont été remises. L'exempt était FEYTIAT (D).

#### POULE E SEULEMENT DEUX RENCONTRES

SEREILHAC (B) a battu ST JUNIEN (C) par 4 à 1. ST LOUIS/VAL (B) a concédé le nul face au FCCO (B) : 3 à 3. Les autres rencontres ont été reportées et l'exempt était LIMOGES LANDOUGE (C).

LE Animateur,  
Clarisse ROUGIER